COMPTABILITÉ GÉNÉRALE : ACQUÉRIR LES FONDAMENTAUX - NIVEAU 1

2 jours

INTÉGRER LES PRINCIPAUX MÉCANISMES COMPTABLES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les nouveautés et incidences de la dernière loi de finances et des règlements de l'autorité des normes comptables. Il intègre notamment le règlement ANC 2022-06 supprimant les transferts de charges et l'obligation d'émission de factures électroniques à compter de septembre 2026.

LES DOCUMENTS COMPTABLES OBLIGATOIRES

› La comptabilité
  – une obligation légale et fiscale
  – un outil de base pour la prise de décision et la communication
  – les pièces justificatives
  – focus sur la réforme de la facturation électronique applicable depuis 1er septembre 2026
› Présentation des documents de synthèse
  – le bilan : une vision patrimoniale de l'entreprise, détail de l'actif et du passif
  – le compte de résultat : déterminer le bénéfice/perte de l'entreprise, détail charges/produits d'exploitation, financier et exceptionnel

Présenter un bilan et résultat simplifié

LES PRINCIPES COMPTABLES DE BASE

› La règle de la partie double débit/crédit
› Plan Comptable Général (PCG) : classification des comptes (les classes 1 à 7), personnalisation du PCG
› Focus sur la réforme 2025 de la nomenclature du PCG
› Les différents journaux : Achats, Ventes, Banque, etc. ...
› Les enregistrements comptables classiques : factures d'achat, vente et règlements

Quiz interactif de validation des acquis sur Kahoot
Remise d'un outil Excel comparant les anciens et nouveaux PCG

L'ORGANISATION COMPTABLE

› Livres obligatoires : le livre-journal et le grand-livre
› Le lettrage des comptes
› Règles de conservation des pièces justificatives et des livres comptables
› L'obligation d'émission de factures dématérialisées à compter de septembre 2026
› La chaîne comptable : des enregistrements au bilan et résultat
› Établissement des comptes annuels

Cas de synthèse : des écritures comptables aux comptes annuels

COMPRENDRE ET EFFECTUER LES PRINCIPAUX TRAITEMENTS COMPTABLES

› Achats, frais généraux et ventes
  – factures et avoirs
  – la prise en compte de la TVA dans les enregistrements
› Trésorerie : enregistrement des paiements et rapprochements bancaires
› Immobilisations : règles de comptabilisation des actifs immobilisés

Cas pratique : enregistrer l'acquisition d'immobilisations

VOTRE CONTEXTE

OBJECTIFS

Intégrer l'architecture comptable, la terminologie et le débit/crédit.
Décomposer le bilan et le compte de résultat ainsi que leur liaison.
Procéder à l'enregistrement des opérations comptables courantes.
Intégrer dans ses pratiques les récentes évolutions en matière de législation comptable.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Les fondamentaux de la comptabilité en entreprise, abordés à travers une approche ludique de "questions/réponses"
De nombreux exercices pratiques, études de cas pour une meilleure appropriation de la "logique" comptable
La remise d'un outil Excel comparant les anciens et nouveaux PCG

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Collaborateurs des services comptabilité générale/clients/fournisseurs, collaborateurs comptables en prise de poste, contrôleurs de gestion

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 630 € HT - Réf : CTA-CGEN

Validité : 30 juin 2027

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 7 et 8 juin 2027

Paris Montparnasse ou à distance :
les 6 et 7 octobre 2027

A définir :
les 4 et 5 mars 2027

Sessions en régions :
www.gereso.com/CGEN

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*